

Plan d'action

Table de concertation du Vieux-Québec

Mai 2016



Axes d'intervention par ordre de priorité

Axe 1 : Habitation

Axe 2 : Commerces et services

Axe 3 : Mobilité

Axe 4 : Arts et culture

Axe 5 : Communication et promotion

Axe 6 : Tourisme et patrimoine

Axe 1 : Habitation

Objectifs prioritaires

1. Contribuer au développement d'une vision d'ensemble en collaboration avec les différents partenaires du milieu
2. Assurer une mixité
3. Favoriser la rétention des résidents permanents



Axe1 : Habitation

Action (0-3 ans)

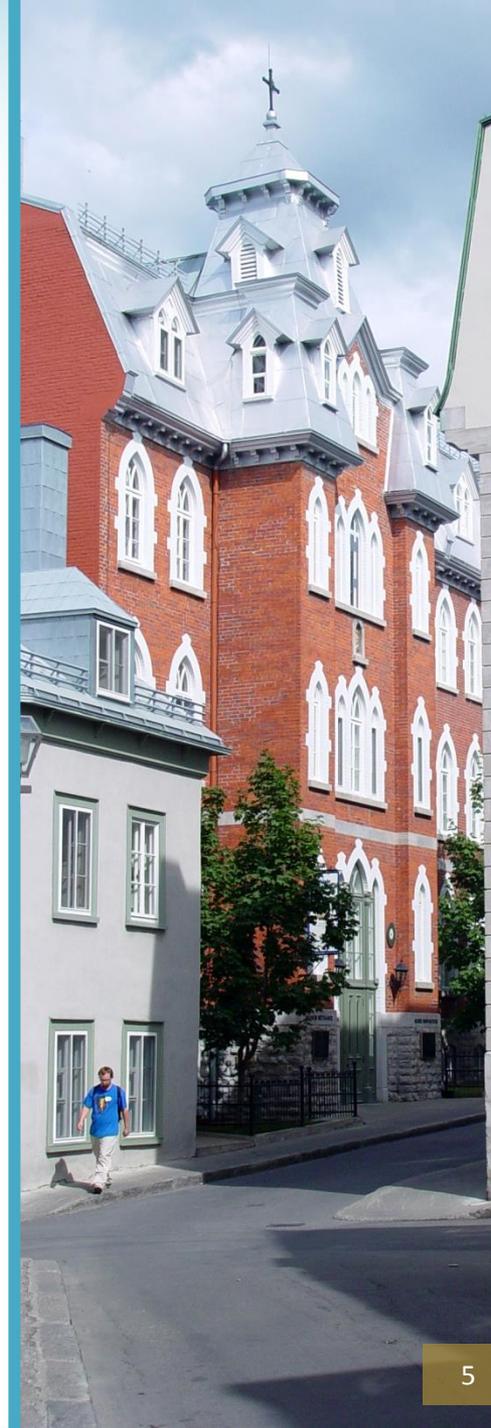
- Identifier les besoins particuliers en habitation pour les individus désireux de venir s'établir dans le Vieux-Québec et sonder les étudiants de l'École des arts visuels, d'architecture et d'archéologie sur leurs besoins en habitation et ce qui les attireraient dans le Vieux-Québec.



Axe1 : Habitation

Actions (3-5 ans)

- Développer une offre résidentielle qui puisse répondre aux besoins des particuliers de la clientèle vieillissante, des jeunes travailleurs, des étudiants et des jeunes familles, notamment en :
 - diminuant le taux de logement vacant (Ville, SODEC, propriétaires, promoteur, Université Laval);
 - en travaillant avec les propriétaires pour transformer en logements abordables les étages vacants des immeubles commerciaux ex. : adopter un logement, proposer des projets à des étudiants, Façades de la gare (Ville, École d'architecture, propriétaires, institutions, SDC);
 - en priorisant le développement de l'îlot Charlevoix et de Saint-Louis-de-Gonzague, (Ville, SQI, promoteurs, propriétaires, Table de concertation, Parcs Canada);
 - en assurant l'aide financière adéquate, des mesures incitatives, mesures coercitives, taxation particulière, aide institutions financières ou initiative du privé (MCC, Ville);



Axe 2 : Commerces et services

Objectifs prioritaires

1. Favoriser une offre de services et de commerces complète pour les résidents
2. Soutenir la vitalité des artères commerciales existantes



Axe 2 : Commerces et services

Action (0 à 3 ans)

- Accroître le nombre de commerces de proximité essentiels aux résidents, étudiants et travailleurs du Vieux-Québec notamment :
 - en évaluant le mix commercial, les forces et les faiblesses (SDC, CQ, CCVQ, Ville)
 - en profitant du redéveloppement de l'Îlot Charlevoix (Ville, Table TCVQ)
 - en identifiant les autres secteurs prioritaires (SDC, Petit-Champlain, SODEC)
 - en accompagnant les regroupements de gens d'affaires dans l'identification des commerces et services à recruter (Ville, SDC, Petit-Champlain, SODEC, propriétaires)



Axe 2 : Commerces et services

Action (3 à 5 ans)

- Favoriser la création d'un lieu de rassemblement et d'animation, de diffusion culturelle et patrimoniale, intérieur et extérieur, incluant une dimension commerciale et de services sur le site des Nouvelles Casernes (CCNQ, Ville, Parcs Canada, Table TCVQ)



Axe 3 : Mobilité

Objectifs prioritaires

1. Développer des liens physiques pour améliorer la fluidité des déplacements et l'accessibilité au Vieux-Québec en prenant en compte les personnes à mobilité réduite et les citoyens-enfants
2. Poursuivre les aménagements favorables aux piétons dans le Vieux-Québec



Axe 3 : Mobilité

Actions (0 à 3 ans)

- Réimplanter un service de transport en commun écologique pour accéder et circuler dans le Vieux-Québec. (Ville, RTC)
- Développer un partenariat entre le RTC et les institutions d'enseignement pour favoriser le déplacement des élèves vers le Vieux-Québec comme il en existe pour d'autres écoles privées de la ville (Ville, TCVQ, RTC, Institutions)

Suggestion à retenir :

Tolérer le stationnement temporaire dans des zones interdites ou limitées à des fins de transport de marchandises (épicerie, courses quelconque) pour les résidents



Axe 3 : Mobilité

Actions (3 à 5 ans)

- Favoriser les transports actifs sécuritaires pour accéder et circuler dans le Vieux-Québec notamment en (Ville, CQ)
 - Aménagement de nouveaux liens piétons Haute-Ville/Basse-Ville (Honoré-Mercier, Côte du Palais, rue de la Barricade);
 - Actualiser et poursuivre la mise en œuvre du plan de piétonisation;
 - Procéder à un inventaire et une évaluation de l'état physique des espaces publics);
 - Concevoir des circuits à vélo.



Axe 4 : Arts et culture

Objectifs prioritaires

1. Développer une place plus grande pour la culture et la création
2. Mettre en valeur la qualité et la diversité des activités artistiques et culturelles et promouvoir l'offre auprès des citoyens pour faire du Vieux Québec le lieu privilégié de fréquentation artistique et culturelle



Axe 4 : Arts et culture

Actions

- Consolider et rendre plus accessible l'offre culturelle pour les résidants, étudiants et travailleurs en :
 - augmentant l'offre culturelle pour les familles et les travailleurs du Vieux-Québec et en assurant son accessibilité financière;
 - développant des partenariats avec les institutions culturelles, éducatives, patrimoniales du Vieux-Québec – (Monastère des Augustines, Diamant, Les Gros Becs, Palais Montcalm, Le Capitole, Les Yeux bleus, Théâtre Petit Champlain, les Musées... inventaire à faire);
 - mettant en valeur la Maison de la littérature comme lieu communautaire du quartier.
- Créer des projets promotionnels et d'animations saisonniers thématiques, ponctuels ou récurrents (SDC, Petit-Champlain, SODEC...)



Axe 5 : Communication et promotion

Objectifs prioritaires

1. Promouvoir le Vieux-Québec comme milieu de vie de qualité
2. Améliorer la diffusion de l'information



Axe 5 : Communication et promotion

Actions

- Améliorer la section du site web de la Ville dédiée au Vieux-Québec;
- Promouvoir le Quartier Création;
- Profiter des occasions pour faire des campagnes publicitaires mettant en valeur les atouts de vivre dans le Vieux-Québec (télé, radio, web, événements) et profiter de chaque occasion pour en parler en public;
- Regrouper les partenaires institutionnels, commerciaux et résidentiels pour tenir une grande fête annuelle qui célébrerait le Vieux-Québec comme lieu d'histoire et de mémoire pour tous, mais aussi le faire connaître comme lieu exceptionnel où vivre et élever une famille.



Axe 6 : Tourisme et patrimoine

Objectifs prioritaires

1. Reconnaître et promouvoir l'importance de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine dans l'évolution du Vieux-Québec
2. Promouvoir le Vieux-Québec comme site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO



Axe 6 : Tourisme et patrimoine

Actions

- Afficher et faire connaître la désignation du Vieux-Québec comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO;
- Entretenir et mettre en valeur les icônes du Vieux-Québec à l'origine de cette désignation;
- Assurer un développement respectueux des valeurs patrimoniales du Vieux-Québec;
- Éduquer et sensibiliser les propriétaires du Vieux-Québec à la conservation du patrimoine (connaissance des lois et règlements) et à leurs obligations légales (trousse d'accueil et d'information).

